



**RÉOUVERTURE DU 12 SEPTEMBRE 2006 AU 9 OCTOBRE 2006**

**DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE**

**INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ GEMALTO N.V.**

**SUR LES ACTIONS ÉMISES PAR LA SOCIÉTÉ**

**GEMPLUS INTERNATIONAL S.A.**

présentée par

DEUTSCHE BANK

**Termes de la réouverture de l'Offre<sup>1</sup> : 2 actions Gemalto à émettre pour 25 actions Gemplus**

*Le présent communiqué a été établi et est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-17 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*

#### **PRESENTATION DE L'OFFRE**

Le 1<sup>er</sup> juin 2006, Deutsche Bank AG, Succursale de Paris, agissant pour le compte de Gemalto N.V. (« **Gemalto** »), a déposé auprès de l'Autorité de marchés financiers (l'« **AMF** ») un projet d'offre publique d'échange (l'« **Offre** ») portant sur la totalité des actions et le BSA émis par Gemplus International S.A. (« **Gemplus** »), étant précisé que Gemalto détenait déjà, à la date de publication du communiqué conjoint établi conformément à l'article 231-17 du Règlement général de l'AMF, soit le 2 juin 2006, 274.813.800 actions Gemplus représentant 43,4 % du capital et 43,5 % des droits de vote de la société. Un avis de dépôt a été publié par l'AMF le 2 juin 2006 sous la référence n° 206C1051. Gemalto offrait aux actionnaires de Gemplus d'échanger leurs actions Gemplus selon une parité de 2 actions nouvelles Gemalto à émettre pour 25 actions existantes Gemplus apportées à l'Offre et au détenteur du BSA Gemplus d'échanger ce dernier contre un BSA Gemalto présentant les mêmes caractéristiques financières.

L'AMF a déclaré l'Offre recevable dans sa séance du 13 juin 2006. Un avis de recevabilité a été publié par l'AMF le 13 juin 2006 sous la référence n° 206C1148. Le 6 juillet 2006, l'AMF a apposé le visa n° 06-252 sur la note d'information conjointe relative à l'Offre, laquelle note d'information incorpore par référence deux prospectus d'admission d'actions Gemalto approuvés par l'autorité néerlandaise des marchés financiers (*Autoriteit Financiële Markten*) le 30 juin 2006 ayant fait l'objet de certificats d'approbation reçus par l'AMF à cette même date (la « **Note d'Information** »). L'Offre a été valable pour une durée de 25 jours de négociation du 11 juillet 2006 au 14 août 2006 inclus. L'AMF a publié le 25 août 2006 un avis de résultat sous la référence n° 206C1689 aux termes duquel il ressort que Gemalto détient 599.295.777 actions Gemplus représentant 94,56 % du capital et 94,68 % des droits de vote de la société, ainsi que le BSA Gemplus.

**En application de l'article 232-4 du Règlement général de l'AMF, Gemalto annonce la réouverture de l'Offre pour une durée de 20 jours de négociation du 12 septembre 2006 au 9 octobre 2006 inclus.**

---

<sup>1</sup> Le bon de souscription d'actions Gemplus (« **BSA** ») ayant été apporté à l'Offre, la réouverture de l'Offre ne porte pas sur celui-ci.

Les termes et modalités de la réouverture de l'Offre sont décrits dans la Note d'Information disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), de Gemalto ([www.gemalto.com](http://www.gemalto.com)) et de Gemplus ([www.gemplus.com](http://www.gemplus.com)) et sans frais auprès de :

**Gemalto N.V.**  
Koningsgracht Gebouw 1  
Joop Geesinkweg 541-542  
1096 AX Amsterdam  
Pays-Bas

**Axalto International S.A.S**  
Filiale française de Gemalto  
6 rue de la Verrerie  
92190 Meudon  
France

**Deutsche Bank AG**  
Succursale de Paris  
3 avenue de Friedland  
75008 Paris  
France

**Gemplus International S.A.**  
46A, avenue J.F. Kennedy  
L - 1855 Luxembourg  
Grand Duché de Luxembourg

### Titres visés par la réouverture de l'Offre

Sur la base d'un nombre total de 633.746.430 actions Gemplus en circulation au 14 août 2006, la réouverture de l'Offre porte sur :

- la totalité des actions Gemplus émises à ce jour non détenues par Gemalto, à l'exception des 760.506 actions Gemplus auto-détenues, soit 33.690.147 actions Gemplus ;
- la totalité des actions Gemplus qui pourraient être émises du fait de l'exercice des options de souscription d'actions Gemplus pendant la durée de la réouverture de l'Offre et qui seraient apportées dans le cadre de la réouverture de l'Offre avant sa clôture, soit, au maximum, 66.738.883 actions Gemplus ; et
- la totalité des actions Gemplus qui pourraient être émises en échange d'actions de la société Gemplus S.A., filiale française de Gemplus, en ce compris les actions résultant de l'exercice des options de souscription de la société Gemplus S.A., pendant la durée de la réouverture de l'Offre et qui seraient apportées dans le cadre de la réouverture de l'Offre avant sa clôture, soit, au maximum, 7.771.100 actions Gemplus.

### COORDONNEES DES PERSONNES EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Nom : Stéphane Bisseuil  
*Investor Relations*  
Tél : +33.1.55.01.50.97  
E-mail : [stephane.bisseuil@gemalto.com](mailto:stephane.bisseuil@gemalto.com)

Nom : Rémi Calvet  
*Senior Vice President,  
Corporate Communications*  
Tél : +33.6.22.72.81.58  
E-mail : [remi.calvet@gemalto.com](mailto:remi.calvet@gemalto.com)

Nom : Céline Berthier  
*Relations Investisseurs*  
Tél : +41 (0) 22.544.5054  
E-mail : [celine.berthier@gemplus.com](mailto:celine.berthier@gemplus.com)

*Les actions Gemalto dont il est fait état dans le présent communiqué qui ont été émises dans le cadre de l'Offre et qui le seront dans le cadre de sa réouverture n'ont pas été (et il n'est pas prévu qu'elles soient) enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, (le « Securities Act ») et ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique autrement que sous le couvert d'une exemption. Les actions Gemalto proposées aux Etats-Unis d'Amérique dans le cadre de l'Offre et de sa réouverture l'ont été et le sont conformément à une exemption à l'obligation d'enregistrement prévue par le Securities Act.*

*L'Offre et sa réouverture concernent des titres d'un émetteur qui n'est pas une société régie par le droit américain et sont soumises aux dispositions d'une nation étrangère qui sont différentes de celles en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique. Les états financiers présentés ont été préparés conformément à des principes comptables généralement admis hors des Etats-Unis d'Amérique qui peuvent ne pas être directement comparables aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique.*

*Il pourrait être difficile pour un investisseur de faire valoir ses droits ou réclamations qui pourraient naître en vertu de la législation américaine relative aux valeurs mobilières dans la mesure où Gemalto et Gemplus ont leur siège social en dehors des Etats-Unis d'Amérique et que tout ou partie de leurs administrateurs ou dirigeants ne sont pas des résidents américains. Un investisseur pourrait ne pas être en mesure de poursuivre une société non américaine ou ses dirigeants ou administrateurs devant une Cour étrangère sur la base d'une violation de la législation américaine relative aux valeurs mobilières. De même, un investisseur pourrait ne pas être en mesure de forcer une société non américaine ou ses filiales à se soumettre à une décision d'un tribunal américain.*

*L'Offre et sa réouverture ne sont pas faites (et il n'est pas envisagé qu'elles le soient), directement ou indirectement, en ou vers le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, le Canada ou le Japon ou dans un pays quel qu'il soit où une telle offre serait illégale en vertu de la réglementation applicable dans ce pays. Toute personne qui viendrait à détenir une copie de ce document est appelée à se renseigner et à suivre les restrictions qui lui sont éventuellement applicables.*

*A ne pas diffuser au Royaume-Uni, en Italie, aux Pays-Bas, au Canada et au Japon*

*Il est fortement recommandé aux porteurs d'actions Gemplus de prendre connaissance de la Note d'Information et des autres documents d'information, ainsi que de tout avenant ou ajout à ces documents, relatifs au rapprochement industriel auquel il est fait référence dans le présent communiqué dans la mesure où ceux-ci contiennent des informations importantes.*

*Des exemplaires de la Note d'Information et des documents qui y sont incorporés par référence sont disponibles sur les sites Internet de Gemalto ([www.gemalto.com](http://www.gemalto.com)), de Gemplus ([www.gemplus.com](http://www.gemplus.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi que sans frais sur simple demande auprès de : Gemalto : Koningsgracht Gebouw 1, Joop Geesinkweg 541-542, 1096 AX Amsterdam, Pays-Bas ; Axalto International S.A.S., filiale française de Gemalto N.V. : 6 rue de la Verrerie, 92190 Meudon, France ; Gemplus International S.A. : 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg ; Deutsche Bank AG, succursale de Paris : 3 avenue de Friedland, 75008 Paris, France. Les investisseurs résidant aux Etats-Unis d'Amérique peuvent obtenir une copie de la documentation les concernant en contactant par téléphone Mellon Investor Services LLC au numéro de téléphone suivant : +1 866 768 4951.*